



---

## Conseil économique et social

Session de fond de 2013

### Débat général du segment de coordination

### General debate of the coordination segment

Genève, le 8 juillet 2013

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

Une approche équilibrée et multidimensionnelle est nécessaire pour progresser vers l'objectif du plein emploi productif et du travail décent. Un cocktail des mesures combinées doivent être réalisées:

Premièrement, des mesures visant la création d'emplois par la mise en place de conditions cadre économiques stables et propices à l'activité économique

Deuxièmement, des mesures visant à promouvoir le travail décent, condition indispensable pour que ces emplois puissent contribuer au développement social et à l'éradication de la pauvreté.

De plus, des efforts visant à améliorer les compétences des travailleurs par l'éducation de base, la formation professionnelle et l'apprentissage tout au long de la vie sont de nature à favoriser tant la création d'emplois que la qualité de ceux-ci.

Cette approche multidimensionnelle doit se refléter dans les activités du système onusien. Pour cela, il faut mettre en place une coopération et une coordination accrues entre les différents acteurs du système. Nous saluons donc les multiples exemples d'étroites collaborations entre organisations onusiennes tels que décrits dans le rapport du Secrétaire général. Nous saluons également le rôle de leader que joue l'Organisation internationale du Travail (OIT) à cet égard. Par son mandat, mais aussi par sa structure tripartite, l'OIT est idéalement

---

placée pour être le moteur de l'action au sein du système multilatéral. Nous l'appelons à continuer et à renforcer ses activités de coopération avec d'autres acteurs du système international.

Une assistance technique adaptée aux besoins de chaque pays est essentielle pour le développement des capacités productives et le renforcement de la compétitivité internationale des pays les moins avancés. Elle devrait notamment aborder la promotion d'exportations, la formulation des politiques commerciales ou le respect des standards de travail et des standards environnementaux. Le UN Trade Cluster, qui réunit un grand nombre d'institutions onusiennes, peut contribuer de manière substantielle à l'implémentation d'une assistance technique coordonnée liée au commerce.

La coopération et la coordination ne doivent cependant pas se limiter aux seuls acteurs onusiens. Une coopération étroite doit être également établie avec les institutions financières internationales et les banques régionales de développement notamment. Il existe des liens étroits entre conditions cadre économiques, création d'emplois et travail décent: ces institutions sont des partenaires naturels de l'ONU. Nous appelons les acteurs onusiens à collaborer encore davantage avec elles.

La coopération avec le secteur privé gagnera également en importance dans le futur, notamment par le biais de partenariats public-privé. Le secteur privé joue un rôle déterminant pour la création d'emplois et nous soutenons les efforts visant à combiner les expériences et forces complémentaires du système de l'ONU et des acteurs du secteur privé.

Les solutions concrètes pour promouvoir le plein emploi productif et le travail décent doivent s'adapter au contexte national ou même local. Elles diffèrent de cas en cas. Des contacts étroits avec les partenaires sociaux et leur participation dans le développement des politiques peuvent contribuer à une meilleure prise en considération des situations et des besoins spécifiques. Le dialogue social est à la fois un élément essentiel et une condition préalable à la mise en œuvre de l'agenda du travail décent. Les acteurs du système onusien devraient donc inclure les partenaires sociaux dans la planification et la mise en œuvre de leurs programmes sur le terrain et encourager et promouvoir le dialogue social dans les pays où ils sont actifs.

Les discussions sur le contenu du programme pour l'après-2015 s'intensifient. Nous profitons donc de cette opportunité pour exprimer une fois de plus notre conviction que les objectifs du plein emploi productif et du travail décent pour tous doivent être ancrés de manière explicite dans cet agenda.

Je vous remercie de votre attention.

Mr. President,

A balanced and multidimensional approach is needed if we are to move towards the goal of full productive employment and decent work. A range of measures needs to be implemented:

First, measures are needed to create work by ensuring economic conditions that are stable and promote economic activity.

Second, measures are needed to promote decent work. This is an essential condition if jobs are to contribute to social development and the elimination of poverty.

Action also needs to be taken to improve workers' skills, through basic training, vocational training and lifelong education. This will not only promote the creation, but will also enhance the quality, of jobs.

This multi-pronged approach should also be reflected in the activities of the UN system. There needs to be greater cooperation and coordination between the actors in the system. We commend the numerous examples of close cooperation between UN organisations as described in the report by the Secretary General. We also welcome the leading role played by the International Labor Organization (ILO) in this regard. Thanks to its mandate and to its tripartite structure, the ILO is ideally placed to be the locomotive of action within the multilateral system. We call on it to continue to strengthen its cooperation activities with other actors of the international system.

Technical assistance geared to the needs of each country is essential in order to develop productive capacity and to strengthen the international competitiveness of less advanced countries. It also needs to tackle export promotion, the formulation of commercial policy, respect for working standards and compliance with environmental standards. The UN Trade Cluster, which includes a large number of UN institutions, can make a major contribution to the implementation of coordinated technical assistance in the area of commerce.

However, cooperation and coordination must not be confined only to UN actors. Close cooperation also needs to be established with international financial institutions and regional development banks in particular. There are close links between economic framework conditions, the creation of jobs and decent work. These institutions are the natural partners of the UN and we call on UN actors to cooperate even more closely with them.

Cooperation with the private sector will also be increasingly important in future, in particular through public-private partnerships. The private sector plays a decisive role in the creation of jobs, and we support efforts to combine the complementary experience and strengths of the UN with those of the actors from the private sector.

Specific methods of promoting full productive employment and decent work will have to adapt to national or even local contexts and will differ from case to case. Close contacts with social partners and their involvement in policy development will make it possible to take more effective account of specific situations and needs. The dialogue between social partners is a key element and a pre-requisite for the implementation of the decent work agenda. UN actors must include social partners in the planning and implementation of their programmes on the ground. They must also encourage and promote dialogue between social partners in the countries where they are active.

Discussions on the content of the post-2015 agenda are now well under way. We would like to take this opportunity to stress once again that the goals of full and productive employment and of decent work for all must be explicitly stated in this agenda.

Thank you for your attention.